

Red Head® C6+, Partie B

C6P-15; C6P-30

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 09/07/2017

Page 1 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette: **Red Head® C6+, Partie B****Code(s) du produit** : C6P-15; C6P-30**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Composant durcisseur d'un adhésif époxy à deux parties. Pour une utilisation dans une large gamme d'applications à barres filetées ou à barres d'armature.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.**Famille chimique** : Mélange de: Matière de charge inorganique; phénol; Amines; Acide carboxylique**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:****Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:****ITW Construction Products**120 Travail Road
Markham, ON, Canada
L3S 3J1

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 471-4250

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: Chemtrec 1-800-424-9300 (aux États-Unis); Chemtrec 703-527-3887 (extérieur des É.-U.).

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide pâteuse. Gris foncé. Faible odeur d'amine.

Dangers les plus importants:

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Corrosif pour le tractus respiratoire. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Dangers non classifiés ailleurs (DNCA/ Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage*Pictogramme (s) de danger**Mot indicateur*

DANGER!

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Corrosif pour le tractus respiratoire.

Red Head® C6+, Partie B

C6P-15; C6P-30

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 09/07/2017

Page 2 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Ne pas respirer la poussière, la fumée ou le brouillard. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. L'ingestion risque de causer une irritation en plus d'avoir une action corrosive à la bouche, l'estomac et aux voies digestives.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Silice cristalline, quartz	Quartz de silice Dioxyde de silicium cristallisé	14808-60-7	34,0
Phénol styréné	2,4-divinylphénol 2,4-diéthénylphénol	61788-44-1	31,71
1,3-Cyclohexanediméthanamine	1,3-bis(aminométhyl) cyclohexane	2579-20-6	13,23
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Argile calcinée	66402-68-4	9,8
Verre aux oxydes, produits chimiques	Pas disponible.	65997-17-3	9,48
Aminoéthylpiperazine	2-piperazin-1-ylethylamine	140-31-8	5,99
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	Cyclohexanamine	1761-71-3	5,98
Acide salicylique	2-Carboxyphénol Acide 2-hydroxy-benzénecarboxy- lique	69-72-7	3,87

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Ingestion

: Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Protéger l'œil intact. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur.
Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion.
Corrosif pour le tractus respiratoire. Risque de produire l'irritation, des brûlures ou la destruction des tissus dans la voie respiratoire, ceci caractérisé par la toux, la suffocation, la douleur ou le souffle court.
Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma.
Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Un examen médical immédiat est requis. Provoque des lésions oculaires graves. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.
Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- Dioxyde de carbone (CO₂); chimique sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau

Agents extincteurs inappropriés

- Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- N'est pas considéré inflammable. Cependant, peut brûler si exposé à une chaleur extrême ou aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie.

Produits de combustion dangereux

- Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NO_x); Ammoniaque; cyanure d'hydrogène; Nitriles; Isocyanates; Nitrosamines; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Les personnes souffrant d'eczéma de la peau récidivant ou de problèmes de sensibilisation ne devrait pas travailler avec ce produit. Une fois que la personne est sensibilisée, éviter toute autre exposition à la matière qui a causé la sensibilisation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer la poussière, la fumée ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Le traitement (comme le soudage, le meulage et l'usinage) peut entraîner la formation de fumées, de poussières et / ou de particules. Éviter et contrôler les opérations génératrices de concentrations élevées de vapeurs ou de poussières. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Protéger de l'humidité. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Ne pas entreposer près des matières incompatibles (voir Section 10).

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Acides; Bases; Acrylates; Aldéhydes; Composés halogénés

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Silice cristalline, quartz	0,025 mg/m ³ (respirable)	P/D	0,1 mg/m ³ (respirable) (limite finale)	P/D
Phénol styréné	P/D	P/D	P/D	P/D
1,3-Cyclohexanediméthanamine	P/D	P/D	P/D	P/D
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	P/D	P/D	P/D	P/D
Verre aux oxydes, produits chimiques	P/D	P/D	P/D	P/D
Aminoéthylpipérazine	P/D	P/D	P/D	P/D
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	P/D	P/D	P/D	P/D
Acide salicylique	P/D	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques anti éclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Ne pas respirer la poussière, la fumée ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Apparence** : Liquide pâteuse. Gris foncé

Red Head® C6+, Partie B

C6P-15; C6P-30

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 09/07/2017

Page 6 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Odeur : Faible odeur d'amine.
Seuil olfactif : P/D
pH : P/D
Point de fusion/point de congélation
: P/D
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition
: > 220°C (428°F)
Point d'éclair : > 100°C (212°F)
Point d'éclair, méthode : P/D
Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)
: P/D
inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)
: P/D
Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)
: P/D
Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.
Propriétés explosives : Non-explosif
Tension de vapeur : P/D
Densité de vapeur : P/D
Densité relative / Poids spécifique
: 1,3
Solubilité dans l'eau : P/D
Autres solubilité(s) : P/D
Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile
: P/D
Température d'auto-inflammation
: P/D
Température de décomposition
: P/D
Viscosité : P/D
Matières volatiles (% en poids)
: P/D
Composés organiques volatils (COV)
: P/D
Pression absolue du récipient
: S/O
Distance de projection de la flamme
: S/O
Autres observations physiques/chimiques
: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses
: Polymérisation possible en cas de réchauffement ou de contact avec des substances incompatibles.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Conditions à éviter** : Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
- Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Acides; Bases; Acrylates; Aldéhydes; Composés halogénés
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Corrosif pour le tractus respiratoire. Risque de produire l'irritation, des brûlures ou la destruction des tissus dans la voie respiratoire, ceci caractérisé par la toux, la suffocation, la douleur ou le souffle court.

Signes et symptômes - ingestion

- : Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.

Signes et symptômes - peau

- : Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Ce produit a été testé en utilisant le test Corrositex in vitro. Le produit a été considéré comme une matière non corrosive de catégorie 2 avec un temps de pénétration de corrosion de >60 minutes.

Signes et symptômes - yeux

- : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact avec la peau chronique avec de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

Mutagénicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

- : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
Contient: Silice cristalline, quartz; Oxydes de verre (fibre de verre).
La silice cristallisée est classé comme étant cancérogène par CIRC (groupe 1), l'ACGIH (catégorie A2) et par le NTP (groupe 1 - cancérogène humain connu). Par conséquent, la silice cristalline est inscrite comme une substance causant le cancer uniquement lorsque ses particules sont en suspension dans l'air et d'une taille inhalable. Les particules en suspension dans l'air inhalables ne sont pas prévues pour ce produit, selon son utilisation prévue et la forme du produit dans son intégralité.
L'oxyde de verre (fibre de verre) utilisé dans le produit est considéré comme non respirable et ne devrait donc pas atteindre des tissus pulmonaires profonds et causer des effets cancérogènes.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sensibilisation à la matière : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'œdème, des éruptions et l'eczéma. Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
 ETA orale = 2467 mg/kg
 ETA cutanée = 5701 mg/kg

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Silice cristalline, quartz	P/D	P/D	P/D
Phénol styréné	> 4,92 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	> 2500 mg/kg (Aucune mortalité)	> 5010 mg/kg
1,3-Cyclohexanediméthanimine	P/D	880 mg/kg	1700 mg/kg
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	> 2,3 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 2500 mg/kg (Aucune mortalité)
Verre aux oxydes, produits chimiques	P/D	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg
Aminoéthylpipérazine	> 890 ppm (4,7 mg/L) (brouillard) (Aucune mortalité)	1470 mg/kg	865 mg/kg
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	P/D	350 mg/kg	2110 mg/kg
Acide salicylique	> 1,25 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	891 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Phénol styréné; 1,3-Cyclohexanediméthanimine; Aminoéthylpipérazine.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Red Head® C6+, Partie B

C6P-15; C6P-30

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 09/07/2017

Page 9 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Phénol styréné	61788-44-1	14,8 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).
1,3-Cyclohexanediméthanamine	2579-20-6	130 mg/L (ide mélanote)	P/D	Aucun(e).
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	50,6 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	4,7 mg/L/28 jours (Vairon à grosse tête) (Références croisées)	Aucun(e).
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	> 1000 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	2190 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	1761-71-3	67,8 mg/L (non tamponné); > 100 mg/L (tamponné) (ide mélanote)	> 1 mg/L (calculé)	Aucun(e).
Acide salicylique	69-72-7	1370 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Phénol styréné	61788-44-1	≥ 1, ≤ 10 mg/L (daphnie magna)	0,2 mg/L	Aucun(e).
1,3-Cyclohexanediméthanamine	2579-20-6	33,1 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	49,1 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	1,89 mg/L/28 jours (Références croisées)	Aucun(e).
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	> 1000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	58 mg/L (Puce d'eau)	P/D	Aucun(e).
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	1761-71-3	6,84 mg/L (non tamponné); 7,07 mg/L (tamponné) (daphnie magna)	4 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
Acide salicylique	69-72-7	870 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	Aucun(e).
Phénol styréné	61788-44-1	3,14 mg/L/72hr (algues vertes)	1 mg/L/72hr	Aucun(e).
1,3-Cyclohexanediméthanamine	2579-20-6	56,7 mg/L/72hr (algues vertes)	13,7 mg/L/72hr	Aucun(e).
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	184,57 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	48 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes)	≥ 1000 mg/L/72hr	Aucun(e).
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	1761-71-3	140 - 200 mg/L/72hr (non tamponné); 2164 mg/L/72hr (non tamponné) (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Acide salicylique	69-72-7	> 100 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Acide salicylique.
- Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Phénol styréné; 1,3-Cyclohexanediméthanamine; Silice cristalline, quartz; Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques; Verre aux oxydes, produits chimiques; Aminoéthylpipérazine; 4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine).

Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Phénol styréné (CAS 61788-44-1)	> 4	60 - 190 (carpe commune) (Références croisées)
1,3-Cyclohexanediméthanamine (CAS 2579-20-6)	0,78	P/D
Aminoéthylpipérazine (CAS 140-31-8)	- 1,48	< 0,3 to 6,3 (carpe commune) (Références croisées)
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine) (CAS 1761-71-3)	2,03	P/D
Acide salicylique (CAS 69-72-7)	2,26	3 (estimé)

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Cette matière et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

Red Head® C6+, Partie B







C6P-15; C6P-30

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 09/07/2017

Page 11 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
ICAO/IATA	UN3082	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Styrenated phenol)	9	III	 
ICAO/IATA	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Réviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière.				
Informations supplémentaires	La marque de la matière dangereuse pour l'environnement doit apparaître sur les colis contenant plus de 5 litres de la matière				
IMDG	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Styrenated phenol)	9	III	 
IMDG	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				
Informations supplémentaires	La marque de la matière dangereuse pour l'environnement doit apparaître sur les colis contenant plus de 5 litres de la matière				
Canada (TMD)	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Phénol styréné)	9	III	 
Canada (TMD)	Cette matière peut être expédié comme un polluant marin exemptés conformément à la Section 1.45.1 TMD et disposition particulières 99.				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit ne contient aucune des substances inscrites dans l'INRP.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Red Head® C6+, Partie B

C6P-15; C6P-30

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 09/07/2017

Page 12 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	238-878-4	Présent	Présent	(1)-548	KE-29983	Présent	HSR003125
Phénol styréné	61788-44-1	262-975-0	Présent	Présent	(4)-198	KE-32262	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
1,3-Cyclohexanediméthan amine	2579-20-6	219-941-5	Présent	Présent	(3)-2299; (3)-2279	KE-09173	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	266-340-9	Présent	Présent	(1)-189	KE-05377	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	266-046-0	Présent	Présent	(1)-189	KE-17630	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Aminoéthylpipérazine	140-31-8	205-411-0	Présent	Présent	(5)-961	KE-28762	Présent	HSR004013
4,4'-méthylènebis (cyclohexylamine)	1761-71-3	217-168-8	Présent	Présent	(4)-101; (3)-2272	KE-23815	Présent	HSR003552
Acide salicylique	69-72-7	200-712-3	Présent	Présent	(3)-1640	KE-20367	Présent	HSR002754

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
 ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 CAS: Chemical Abstract Services
 ACNOR: Association canadienne de normalisation
 CE50: Concentration effective 50%.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références**
- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
 - 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
 - 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 - 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 - 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/21/2017

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 07/09/2017

No. de révision

: 2

Revision Information

- : sections de la FDS mises-à-jour:
- 2. IDENTIFICATION DES DANGERS;
 - 4. PREMIERS SOINS;
 - 7. MANIPULATION ET STOCKAGE;
 - 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
 - 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Red Head® C6+, Partie B

C6P-15; C6P-30

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 09/07/2017

Page 14 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Préparée pour:</u> ITW Construction Products 120 Travail Road Markham, ON, Canada, L3S 3J1 Téléphone: (905) 471-4250 Adresser toutes les requêtes à: ITW Construction Products	
<u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par ITW Construction Products et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et ITW Construction Products n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et ITW Construction Products.

FIN DU DOCUMENT